



Qu'est-ce que la réserve du service de santé des armées (SSA)? Quelle fonction a-t-elle au sein de l'armée? Quelles sont les missions des chirurgiens-dentistes du SSA?

Ils soignent les militaires, les préparent médicalement à leurs missions, prennent en charge les blessés et les malades sur les théâtres d'opérations, jusqu'à leur rapatriement en métropole si nécessaire. Ils suivent aussi l'état de santé des militaires tout au long de leur carrière. «Ils» (et elles!), ce sont les 3 000 réservistes du service de santé des armées (SSA), tous professionnels de santé issus de la vie civile, dont un peu plus de 200 chirurgiens-dentistes, 207 très précisément. «Pour répondre à tous les besoins opérationnels, y compris désormais au risque terroriste, le SSA a besoin d'un flux permanent de réservistes, qu'ils soient chirurgiens-dentistes, médecins, infirmiers ou paramédicaux», explique Jean-Philippe Durrieu du Faza, médecin en chef de réserve et responsable des réservistes du SSA de la région Occitanie.

De fait, ce que l'on appelle «la réserve opérationnelle» est composé de praticiens dûment formés et entraînés. Elle constitue une composante indispensable au fonctionnement du service de santé des armées. Ayant accompli ou non leur service national, issus du milieu civil ou ex-militaires d'active, ces professionnels de santé particuliers disposent de compétences techniques et militaires qui les autorisent à assurer tout type de mission. Ils sont bien entendu volontaires, hommes ou femmes, tous professionnels >>>

**207 CHIRURGIENS - DENTISTES
RÉSERVISTES AU SERVICE DE LA NATION**

»» de santé, et ont souscrit un contrat d'engagement à servir dans la réserve (CESR). Être réserviste constitue l'un des moyens de créer le lien entre le monde civil et l'armée, ce que l'on nomme le lien armée-nation.

En pratique, quelles sont les prérogatives d'un chirurgien-dentiste réserviste opérationnel? Pour Jean-Paul Delobel, chirurgien-dentiste en chef de la réserve citoyenne, membre de la délégation régionale Sud-Ouest du Groupement des organisations de réservistes du SSA (Gorssa), il faut distinguer deux catégories d'emploi, à commencer par la première, celle

LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE EST COMPOSÉE DE PRATICIENS DÛMENT FORMÉS ET ENTRAÎNÉS DONT LES COMPÉTENCES TECHNIQUES ET MILITAIRES LES AUTORISENT À ASSURER TOUT TYPE DE MISSION.

où le chirurgien-dentiste «*exerce en tant qu'omnipraticien, soit dans des cabinets dentaires ad hoc répartis sur le territoire national, soit sur des bâtiments de la marine nationale, soit encore en opérations extérieures (Opex) ou en missions de courte durée (MCD)*». Ils exercent aux côtés de nos confrères et consœurs militaires d'active (militaires de carrière à plein temps).

L'autre type de mission concerne les interventions dans le cadre de «*la chaîne d'aptitude médicale, lors des visites périodiques auxquelles sont soumis tous les militaires*»⁽¹⁾, poursuit Jean-Paul Delobel. L'expertise bucco-dentaire révèle parfois la nécessité de réaliser des soins ou d'une réhabilitation prothétique afin que le patient militaire retrouve son aptitude médicale.

Pour ceux qui sont peu ou prou éloignés de la chose «*médico-militaire*», il existe aussi une distinction importante à connaître : celle entre la réserve opérationnelle (RO) et la réserve citoyenne (RC). «*La réserve opérationnelle, explique Jean-Paul Delobel, notamment celle du corps des chirurgiens-dentistes, recrute des praticiens si possible thésés. S'ils n'ont pas encore terminé leurs études, ils peuvent postuler, mais ils ne seront acceptés qu'en fonction des postes dédiés disponibles. Les chirurgiens-dentistes thésés seront recrutés comme militaires de réserve après un parcours administratif et signeront un contrat spécifique dont les termes de l'intitulé sont importants : "Engagement à servir dans la réserve". Ce sont ces deux qualités essentielles qui doivent sous-tendre la motivation des candidats.*» Les réservistes de la RO commencent généralement au grade de chirurgien-dentiste de réserve. Ils res-

tent soumis à des critères d'aptitude médicale propres aux armées et au maintien d'une bonne condition physique durant toute la durée de leur contrat. Leur carrière se termine lorsqu'ils atteignent la limite d'âge autorisée dans l'emploi d'officier de réserve du SSA fixée à 67 ans.

Quant à la réserve citoyenne, elle ne fixe aucune limite d'âge et n'implique aucune exigence particulière en termes d'aptitude médicale. Elle est composée d'anciens personnels de la RO, mais aussi, explique Jean-Paul Delobel, de «*praticiens volontaires agréés par l'autorité militaire dont le rôle, l'expérience, les compétences ou la notoriété rendent d'éminents services à l'institution militaire*»⁽²⁾.

Le dénominateur commun à ces deux catégories de réservistes est l'engagement profond au service de la nation et de nos concitoyens face aux nouvelles menaces. Le SSA est en pleine mutation depuis plusieurs années et, à l'instar des armées, il applique les dispositions des lois de programmation militaire votées au Parlement. Il en est ainsi du «*modèle SSA 2020*», comme le détaille Jean-Paul Delobel : «*Le SSA doit être en mesure de déployer en toutes circonstances une chaîne santé opérationnelle complète et d'être le premier à entrer sur un théâtre d'opérations*». ■

(1) La visite médicale systématique a lieu tous les deux ans pour les militaires, à l'exception des personnels navigants, des plongeurs démineurs et des membres des troupes aéroportées, du GIGN, ou des forces spéciales qui s'y présentent tous les ans.

(2) Pour ne citer que ces exemples, Serge Fournier, président du Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes, Jean François Peli, directeur adjoint du collège Santé de l'université de Bordeaux, ou Philippe Pomar, doyen de l'UFR des sciences odontologiques de Toulouse, sont chirurgiens-dentistes en chef (colonels) de la réserve citoyenne.

« RENFORCER LE LIEN ENTRE L'ARMÉE ET LA NATION »

JEAN-PHILIPPE DURRIEU DU FAZA, MÉDECIN



«*Je suis chirurgien ORL et cervico-maxillo-facial, installé en libéral dans une clinique de Toulouse. J'ai fait mon service militaire en 1991 et je suis réserviste du service de santé des armées, actuellement en charge de la section Recrutement Formation de la réserve militaire (Serfrem) dans la région Toulouse Midi-Pyrénées. Il s'agit d'un rôle officiel et reconnu par la direction régionale du SSA. Je suis, par ailleurs, président fondateur de l'Association des réservistes de la région occitane du service de santé des armées (Arrossa) et représentant en Occitanie du Gorssa. Mon implication dans la réserve suppose un engagement qui varie entre 70 et 90 jours par an. Mon rôle consiste à renforcer le lien entre l'armée et la nation. Ainsi, il faut informer et, pourquoi pas, convaincre les jeunes praticiens à la sortie de la formation. C'est ce que nous faisons dans le cadre hospitalo-universitaire avec la mise en place du module de médecine militaire, par exemple, ou par le biais des conseils de l'Ordre pour informer des praticiens sur la réserve lorsque ces derniers viennent, par exemple, chercher un remplaçant, leur contrat ou des conseils.*»

INTÉGRER LE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Pour intégrer la réserve du service de santé des armées (SSA), il faut être reconnu médicalement apte par un médecin militaire, être en règle avec les obligations du service militaire, être âgé de moins de 65 ans et exercer une profession de santé ou dans un domaine associé à la santé. Les activités au sein de la réserve s'effectuent sur la base du volontariat. La durée annuelle des activités est comprise entre 5 et 30 jours (dates planifiées de gré à gré en fonction des obligations professionnelles et familiales). Les chirurgiens-dentistes de réserve sont recrutés sur dossier. Une fois promus dans la réserve, ils sont assujettis à une formation militaire initiale et continue ainsi qu'à des journées de formation spécifique à notre profession à l'École du Val-de-Grâce. Des journées d'information sur la défense nationale, les armées et la santé leur sont aussi proposées de façon périodique. Par ailleurs, une journée de formation médico-militaire organisée à l'ADF chaque année par le D^r Jean-Pierre Fogel, président de la Fédération nationale des chirurgiens-dentistes de réserve (FNCDR), constitue un moment fort pour les chirurgiens-dentistes militaires, d'active et de réserve.

À TOULOUSE, LES RÉSERVISTES FACE AU TERRORISME

Les réservistes de santé se sont réunis à Toulouse en mai dernier autour de la problématique majeure du terrorisme. Le choix de cette ville n'est pas innocent puisque l'Occitanie déploie une culture de l'urgence depuis 2001.

Le Gorssa, acronyme du «*Groupe des organisations de réservistes du service de santé des armées*», est une structure nationale associative. Elle réunit les associations des différents professionnels composant ce service : médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, vétérinaires, infirmiers, psychologues et, enfin, les commissaires à ancrage Santé (administratifs). Le Gorssa joue le rôle d'interface entre les milieux civil et militaire. Il organise chaque année un congrès national, dont le dernier s'est déroulé en mai 2018, à Toulouse, sous la présidence de la directrice centrale du service de santé des armées, Maryline Gyax Généro.

FAVORISER LES RETOURS D'EXPÉRIENCE

Le thème 2018 : «*Le lien armée-nation du service de santé face aux nouvelles menaces.*» La raison de ce choix ? La France, tout comme d'autres pays européens (l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique, la Grande-Bretagne) ont fait l'objet d'attaques terroristes. Le colonel Jean-Philippe Durrieu >>>

« VOLONTAIRE POUR PARTIR EN OPÉRATION EXTÉRIEURE »

ISABELLE POITRINAL, CHIRURGIEN-DENTISTE



«*Je suis mariée, j'ai 52 ans, deux enfants et j'habite à Montbrun-Lauragais au sud de Toulouse. Je suis diplômée de chirurgie dentaire depuis 1991. J'ai vendu mon cabinet dentaire à la suite d'un burn out il y a deux ans, après 25 ans d'activité libérale, pour me consacrer à mon activité de réserviste opérationnelle et à la peinture. En tant que réserviste, je suis rattachée au 11^e centre médical des armées (CMA) à Tou-*

louse au sein du CMA de Balma et de Cugnaux dans lequel j'examine des patients militaires dans le cadre de la visite d'aptitude médicale. Ce sont des militaires d'active ou même de réserve opérationnelle qui partent en mission au sein du territoire français et à l'étranger. Il faut dépister tout risque infectieux ou carieux avant leur départ. Je reçois aussi des jeunes à l'engagement ou des militaires en fin de contrat. Le rôle de la motivation du patient prend ici tout son sens. Je me suis par ailleurs portée volontaire pour partir en opération extérieure en 2019. Actuellement, j'exerce en tant que réserviste 60 jours par an. Je me consacre à mon activité artistique le reste de mon temps ⁽¹⁾ ».

(1) Isabelle Poitrinal est peintre pastelliste (<https://www.isapoitrinal.com/>).

«*Marianne debout*», c'est le titre de ce pastel conçu spécialement pour le Congrès du Gorssa à Toulouse en mai dernier. Isabelle Poitrinal, chirurgien-dentiste réserviste, en est l'auteur. Cette affiche expose «*les valeurs de la République éprouvée par les attaques terroristes, mais demeurant fière. On aperçoit dans son oeil l'image d'un militaire du SSA lui tendant une main salvatrice. Dans cette œuvre, nous retrouvons tout le symbole de notre engagement de réservistes et du rôle du SSA dans l'effort national*», explique Jean-Philippe Durrieu du Faza, médecin en chef de réserve, responsable du Gorssa de la région Occitanie.

» du Faza, médecin en chef de réserve, délégué toulousain du Gorssa et organisateur de ce congrès, a souhaité, lors de cette manifestation qui a rassemblé plus de 500 personnes, la mise en commun des retours d'expérience des événements tragiques qu'ont eu à gérer les services de secours.

Au-delà de cette thématique particulièrement prégnante, le choix de Toulouse comme lieu du congrès

n'était pas innocent puisque, avec près de 300 réservistes Santé, la région Occitanie possède l'un des plus gros contingents de réservistes en France. Pour Jean-Philippe Durrieu du Faza, une « culture de l'urgence » justifie ces chiffres. Il explique : « Les attentats de mars 2012 contre des civils et des militaires à Toulouse et à Montauban ont balaféré notre région. Ils nous ont aussi rappelé l'explosion, en 2001, de l'usine

« MA DEUXIÈME VIE ! »

JEAN-PAUL DELOBEL, CHIRURGIEN-DENTISTE



« Je suis omnipraticien à Hendaye, chirurgien-dentiste en chef de la réserve citoyenne et membre de la délégation régionale du Gorssa. Interlocuteur associatif pour les autorités militaires en province, j'anime également des activités d'information et de rayonnement au profit du SSA. L'armée est ma deuxième vie après mon activité libérale en omnipraticien ! Comme pour la plupart de mes confrères ou confrères, ma principale motivation a été de placer mes compétences professionnelles au service de notre pays via l'institution militaire où nous travaillons directement au contact de celles et de ceux qui choisissent ce qui est à la fois un engagement, car c'est ainsi qu'on l'appelle, mais aussi un métier qui requiert des savoir-faire très spécifiques. »

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SONT DÉSORMAIS FORMÉS À DE NOUVELLES TECHNIQUES DE PRISE EN CHARGE RAPIDE DE NOMBREUX BLESSÉS PAR EXPLOSION ET PAR BALLE.

AZF pour laquelle les services de secours et l'armée ont dû travailler ensemble devant l'ampleur de la catastrophe ⁽¹⁾. »

UNE MÉDECINE DE CATASTROPHE

Ce sont ces événements successifs qui ont créé une « culture de la médecine de catastrophe et d'urgence dans la région », poursuit-il. Soignants, pompiers, Samu, militaires participent ensemble à des exercices de mise en situation pour apprendre à « optimiser les prises en charge dans des contraintes de temps ou d'environnement particulières. Les professionnels de santé apprennent désormais de nouvelles techniques pour prendre en charge rapidement un nombre important de blessés par explosion et par balles », conclut-il (lire aussi l'encadré « Un module de médecine militaire »). ■

(1) Le bilan officiel de l'époque faisait état de 31 morts et environ 2 500 blessés, dont une trentaine dans un état grave.

UN MODULE DE MÉDECINE MILITAIRE

Le module de médecine militaire a été créé en 2015 sous l'égide de l'École du Val-de-Grâce et du médecin (colonel) en chef de réserve Jean-Philippe Durrieu du Faza. Depuis 2016, il est inclus notamment dans la capacité de médecine de catastrophe du Samu 31 et dans le diplôme universitaire des soignants en désastre sanitaire (infirmiers diplômés d'État – IDE –, infirmiers anesthésistes – IADE –, infirmiers de bloc opératoire – IBODE). En 2017, un enseignement universitaire optionnel de médecine de catastrophe et de théâtre de guerre a vu le jour pour les étudiants de la faculté de médecine et de chirurgie dentaire de Toulouse. Il met désormais à la disposition de tous les intervenants de l'urgence régionale un complément de formation indispensable sur le sauvetage au combat adapté aux nouvelles menaces.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour devenir réserviste dans le service de santé des armées :

- www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45760
- www.defense.gouv.fr/reserve
- www.etrereserviste.fr

« RENDRE À LA COLLECTIVITÉ CE QU'ELLE M'A PERMIS D'OBTENIR »

JÉRÔME SALEFRANQUE, CHIRURGIEN-DENTISTE



« J'ai 50 ans, trois enfants et j'exerce en omnipraticien dans un cabinet dentaire à Lézat-sur-Lèze, à 30 kilomètres au sud de Toulouse. J'ai fait mon service militaire à la fin de mes études dans les années 1990, et mes classes militaires à Libourne, à l'École nationale des officiers de réserve du service de santé des armées. J'ai ensuite été affecté à Carcassonne, au 3^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine où j'ai passé mon brevet de parachutiste. En tant que

praticien réserviste, je suis affecté à l'antenne médicale des armées de Pamiers. J'y réalise des visites médicales d'aptitude qui ont lieu à l'incorporation d'un militaire dans l'armée, puis systématiquement tous les ans ou tous les deux ans selon les cas et, enfin, lors de la cessation d'activité. Au cours de la visite, j'effectue une expertise dentaire pour dépister des problèmes éventuels et déterminer l'aptitude au service ainsi qu'à la projection à l'extérieur du territoire national, dans des zones de conflit où l'armée est actuellement engagée. En termes de rythme de travail, j'exerce mon activité libérale trois jours et demi par semaine, mon activité ordinale ⁽¹⁾ une demi-journée par semaine et je travaille pour le SSA environ un jour par semaine. Être réserviste opérationnel me permet de sortir de la routine du cabinet dentaire et de rendre à l'État et à la collectivité ce qu'ils m'ont permis d'obtenir à travers mes études. »

(1) Jérôme Salefranque est président du conseil départemental de l'Ordre de l'Ariège.

LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE 2017 EN CHIFFRES

Les données présentées ci-dessous concernent la réserve du service de santé des armées (SSA) et, plus largement, de la garde nationale.



RÉSERVE DU SSA

207 chirurgiens-dentistes réservistes opérationnels. Ils font partie du corps des chirurgiens-dentistes officiant sous le statut de praticiens des armées. Ce corps est composé de personnels d'active (militaires à temps plein) et de personnels de la réserve opérationnelle (militaires à temps partiel). Ils étaient 186 en 2016.

3 000 réservistes opérationnels au total intègrent le service de santé des armées.

RÉSERVE DE LA GARDE NATIONALE (ARMÉES, GENDARMERIE ET POLICE NATIONALE)



71 472 réservistes



70 % des réservistes sont issus de la société civile



21 % de femmes

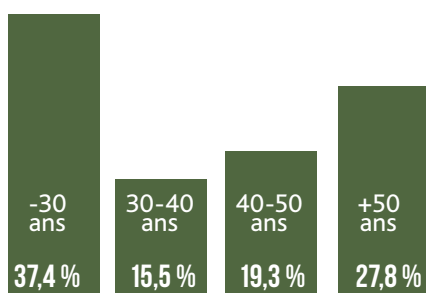
LES CATÉGORIES DE GRADE

17,5 % officiers

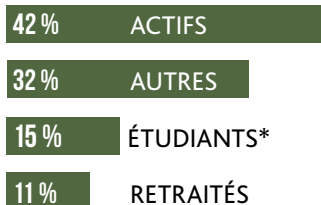
37,2 % sous-officiers

45,3 % militaires de rang

LES TRANCHES D'ÂGE



LES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES



* Le nombre d'étudiants a augmenté de 85 % entre 2015 et 2016.



42 % de réservistes au sein de la gendarmerie



30 % de réservistes au sein de l'armée de terre



8 % de réservistes au sein de la marine nationale



8 % de réservistes au sein de l'armée de l'air



7 % de réservistes au sein de la police nationale



5 % de réservistes au sein d'autres services, dont le SSA